

Bruxelles, le 4 juin 2010

Nouvelle campagne contre la prostitution enfantine Les voyageurs sont encouragés à dénoncer les cas d'abus

Hier matin au château du Val Duchesse à Bruxelles, le groupe de travail *Stop Prostitution Enfantine* présentait sa nouvelle campagne de sensibilisation. Plan Belgique est membre de cette coalition, qui réunit différentes ONG et, entre autres, le ministère des Affaires étrangères, la Police Fédérale, Child Focus et la Fédération de l'Industrie du Tourisme. Affiches, prospectus, cartes postales... tout est mis en œuvre pour sensibiliser les voyageurs au problème de l'exploitation sexuelle des enfants et les inciter à dénoncer les cas d'abus.



Pendant leurs séjours à l'étranger, certains Belges entrent en contact avec la prostitution enfantine par hasard. D'autres la recherchent sciemment. Les pays asiatiques ne sont plus les seules destinations par excellence de la prostitution enfantine. L'Europe de l'Est – proche et meilleur marché – ainsi que quelques pays d'Amérique et d'Afrique du Sud, attirent progressivement ce type de tourisme. Aujourd'hui, **des millions d'enfants sont exploités sexuellement, de la prostitution à la pornographie enfantine, en passant par le trafic d'enfants.**

Le **groupe de travail Stop Prostitution Enfantine** souhaite encourager les voyageurs témoins de prostitution enfantine à la dénoncer. À l'étranger, les plaintes peuvent être déposées auprès de l'organisateur du voyage ou à l'ambassade de Belgique. Au retour, on s'adressera à la police belge (www.polfed-fedpol.be), au **point de contact Prostitution Enfantine** (www.stopprostitutionenfantine.be), ECPAT (02/522 63 23) ou à **Child Focus** (116 000). Les affiches, prospectus et cartes postales affichant le slogan **En voyage, captez toute l'image. Ne fermez pas les yeux, sur la prostitution enfantine** seront notamment placées dans les gares, les aéroports et les bureaux de voyages.

Hier matin, lors de la conférence de presse de lancement, le ministre des Affaires étrangères sortant, M. **Steven Vanackere**, soulignait que le SPF Affaires étrangères avait demandé à ses ambassades et consulats d'accorder davantage d'attention à la répression de la traite des êtres humains et de la pornographie enfantine. « **Parallèlement au lancement de la campagne Stop Prostitution Enfantine, il sera demandé à nos ambassades et consulats de maintenir leurs efforts et d'agir proactivement à titre de promoteurs de cette campagne** », annonce M. Vanackere.

En tant qu'organisation de développement centré sur les enfants, **Plan Belgique** met le respect de leurs droits au centre de toutes ses actions et soutient pleinement cette initiative visant à combattre une violation flagrante des droits de l'enfant. « **Au Cambodge, au Bénin et au Togo, par exemple, nous soutenons des projets de prévention de la traite des êtres humains et de la prostitution** », explique Hans De Greve, chargé de Plaidoyer pour Plan Belgique. « **En Belgique, nos activités d'éducation, de sensibilisation et de lobbying abordent également la lutte contre toute forme de violence contre les enfants. Plan Belgique fut aussi la première ONG à signer un protocole d'accord avec le service Traite des êtres humains de la Police Fédérale. Nous nous engageons ainsi à rapporter tous les cas suspectés d'abus sur enfants.** »

Le groupe de travail Stop Prostitution Enfantine est constitué de Plan Belgique, ECPAT, la Police Fédérale, le SPF Affaires étrangères, le SPF Défense, le Service de la Politique criminelle, Child Focus, la fondation Samilia, la Fédération de l'industrie du Tourisme, la FEBETRA et la SNCB.

www.planbelgique.be

Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, des milliers d'enfants peuvent se construire un avenir.